

Jean-Pierre Obin

## **Les jeunes, la violence, les familles et l'école**

### **Comment expliquer la violence des jeunes ? Comment la combattre ?**

(Problématique d'une intervention dans le cadre du DE-DEPAD de l'INJEP, 2002)

La seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle restera sans doute comme la période historique qui a vu la fin du long règne de la famille « traditionnelle », issue du monde rural et fondée sur l'entretien et la transmission aux enfants d'un patrimoine économique, même modeste. A sa place, ont émergé des groupes familiaux « recomposés », à géométrie variable et évolutive, issus d'une société désormais dominée par le salariat, fondés sur la prééminence du lien affectif et au sein desquels l'enjeu principal, outre l'entretien de liens amoureux par nature évanescents, est l'acquisition par les enfants d'un viatique culturel que l'école a la charge de constituer et surtout d'attester. D'où l'apparition dans les années soixante de la notion « d'échec scolaire », puis le développement de l'obsession de la réussite scolaire des enfants et, plus largement, l'importance et la diversité des formes de l'investissement scolaire des parents que nous connaissons aujourd'hui. Dans ces familles modernes la relation éducative ne semble plus s'établir sur le mode de l'autorité et de la transmission de normes morales, mais plutôt sur celui de la négociation - disons du « dialogue » - et du primat des normes psychologiques : l'enfant moderne n'est plus « bien élevé » ou « obéissant », il est « épanoui » et « bien dans sa peau ». Les parents des années soixante, soixante-dix lisaient le livre du Dr Spock (*Comment élever votre enfant*), ceux des années quatre-vingt, quatre-vingt-dix écoutaient les émissions de Françoise Dolto (*Lorsque l'enfant paraît*). Bien que différentes, les formes de ces discours normatifs participaient de la même idéologie antiautoritaire, celle précisément que dénonçait Hannah Arendt dès le début des années soixante dans *La crise de l'éducation*. Cette démission a eu pour conséquence pratique de placer les enfants et les adolescents sous l'autorité (le plus souvent tyrannique parce que non régulée moralement) de groupes de pairs, les « bandes ».

C'est dans ce contexte que l'on doit replacer l'événement social majeur de cette fin de siècle qu'est l'explosion de la violence, de la délinquance et de la criminalité juvéniles, dont la violence scolaire n'est qu'une des manifestations. Ce n'est pas là en effet un épiphénomène, à preuve l'incapacité des multiples plans gouvernementaux à la maîtriser, faute sans doute d'en avoir pris la mesure et d'avoir su en analyser la nature. Car elle est vraisemblablement le fruit de la conjonction de deux grandes crises, celle de l'éducation, que nous venons d'évoquer, qui prend place dans un « temps long » de l'histoire, et celle de l'économie, qui s'est inscrite sur un cycle beaucoup plus court d'une vingtaine d'années et dont les conséquences sociales sont bien connues : le chômage et notamment celui des jeunes avec la « galère », le sentiment d'un avenir bouché et l'absence d'espoir ; la régression des processus d'intégration pour les immigrés et leurs enfants ; dans les quartiers populaires, un repli sur des identités régressives, « ethniques » ou de « territoire ». La violence juvénile serait schématiquement le produit de la précarité sociale et de la disparition des références morales, ou encore la résultante de l'égoïsme économique et de la démission axiologique du monde adulte envers les jeunes.

Devant des situations de plus en plus préoccupantes, devant des événements de plus en plus graves, les lectures psychologisantes ou sociologisantes de la réalité sociale (et en particulier de la violence en milieu scolaire) apparaissent fortement dévaluées aux acteurs de terrain. Les professeurs des établissements « sensibles » comme les habitants des quartiers « défavorisés » ne supportent plus la démagogie « jeuniste », les analyses complaisantes mettant en avant « la violence des institutions » et le recours aux seuls déterminants sociaux et familiaux pour « comprendre » et justifier les comportements violents ou déviants de certains adolescents, discours et attitudes qui placent les éducateurs, et plus largement les adultes, dans une situation de totale impuissance, et surtout les jeunes dans une position définitive d'irresponsabilité.

Le « retour de l'autorité » qu'on observe aujourd'hui ne fait sans doute que traduire un fondement essentiel de la condition humaine, peut-être trop rapidement oublié : en l'absence de « marqueurs » génétiques jouant le rôle de freins de l'agressivité, l'homme ne peut compter que sur des règles morales pour faire société. L'homme moderne n'est pas celui qui s'est affranchi de toute moralité, c'est celui qui est capable de la penser, c'est-à-dire de s'affranchir de l'autorité de la tradition (ce qui est le contraire que de s'affranchir des leçons de l'histoire ou de vouloir faire du passé table rase). C'est aussi celui qui a construit dans l'histoire une organisation politique de cette volonté de vivre ensemble : état de droit, démocratie, institutions et règles juridiques qui relaient en partie, pour ce qui est de sphère publique, la volonté morale individuelle. Ce retour de l'autorité en éducation invite à reconstruire en tous lieux, et notamment à l'école, une nécessaire et féconde dissymétrie entre adultes et enfants ; mais une dissymétrie fondée non plus sur l'arbitraire de la tradition ou de la religion, ou encore des rapports de force physiques ou économiques, mais sur la médiation de la connaissance, ainsi que sur celle de la loi, au sens moral et juridique du terme. Ainsi, l'asymétrie des statuts d'élève et de professeur, en termes de droits et d'obligations scolaires, se justifie par des positions opposées et des rôles complémentaires en ce qui est de la transmission des savoirs. Il en est de même du rapport à la loi : celle-ci s'impose à l'adulte comme à l'enfant, mais le statut d'adulte impose, de plus, de la faire respecter et comprendre à l'enfant.

Ces analyses nous renvoient alors à quelques questions pratiques : Quelle place faire dans la famille et à l'école à la morale et au droit, et sous quelles formes ? Et de quelle morale parle-t-on ? Dans une société démocratique où règne légitimement un certain « polythéisme des valeurs », y a-t-il encore une place pour une morale laïque consensuelle ? Quels dispositifs éducatifs structurants peut-on imaginer, qui prendraient appui sur une vision non idéalisée de l'enfant et sur les nouvelles conditions de sa socialisation ? Quelles places respectives y faire aux règles, à la parole et à la création ? Les professeurs accepteront-ils de prendre en charge cette dimension proprement éducative, et sont-ils formés pour le faire ? Quant aux parents, sont-ils prêts à assumer de nouveau une certaine forme d'autorité, voire à entrer en conflit avec l'autorité tyrannique des « bandes » ? Quelles relations ces évolutions impliquent-elles alors entre l'école et les familles ? Et qu'en pensent les « grands élèves » et plus largement les « jeunes » si tant est qu'on puisse encore définir précisément cette catégorie ?